

INSTRUCTIONS

**DE POSE DE REVÊTEMENTS DE SOL BASÉS SUR CERAMIN
AVEC UN SYSTÈME DE VERROUILLAGE EASYLOC**

FR / REV. 6.1 / 05.25

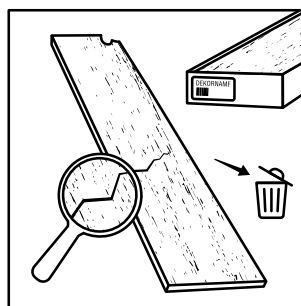
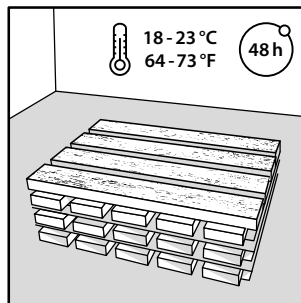
1. PRÉPARATION/STOCKAGE

Thermorégulation :

Laissez le revêtement de sol se réguler conformément aux conditions d'une pièce d'habitation (18 °C min.) au moins 48 heures avant la pose. Ne déballiez pas les lames de parquet pendant ce laps de temps, et entrecroisez les différents emballages..

Contrôle de la marchandise :

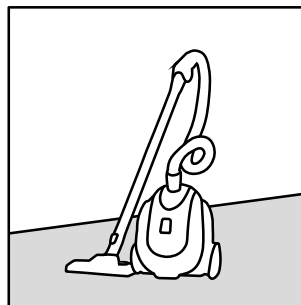
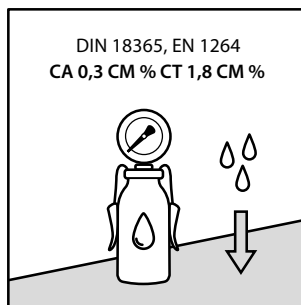
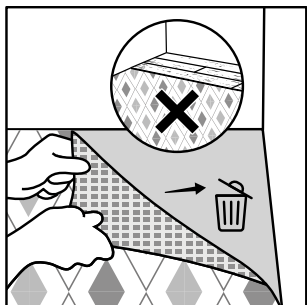
Avant la pose, veuillez vérifier la marchandise pour vous assurer qu'elle n'est pas endommagée et qu'elle ne présente pas de défauts évidents. Ne posez pas des lames qui sont déjà endommagées. Il est recommandé de poser le revêtement de sol à la lumière du jour ou avec un bon éclairage, sinon il est possible que des défauts ne soient pas détectés. Les panneaux posés malgré un défaut évident ne peuvent pas être remboursés en cas de réclamation ultérieure



2. QUALITÉ DU SUPPORT

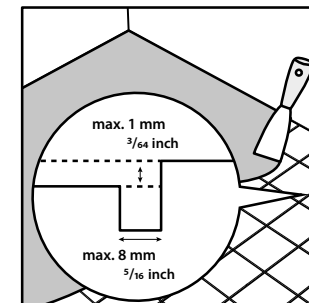
Les anciens revêtements existants tels que la moquette, le feutre aiguilleté ou les revêtements en PVC doivent être entièrement enlevés. Le support doit être solide, propre, plat et sec (prêt à la pose selon les normes DIN 18365, DIN 18202).

La teneur en humidité du support doit être vérifiée et ne doit pas dépasser 1,8 % CM pour une chape en ciment et 0,3 % CM pour une chape en anhydrite ou une chape fluide en anhydrite.



La planéité du support est d'une importance capitale. Il faut compenser :

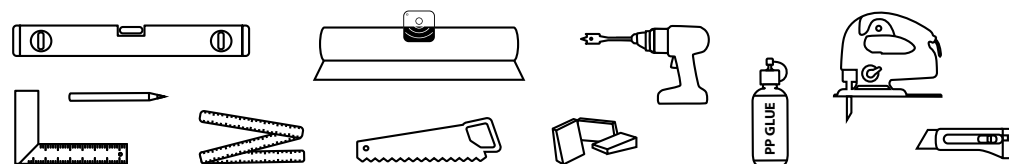
- les différences de niveau de plus de 2 mm/m
- les paliers entre surfaces adjacentes
- pour les supports carrelés, les paliers entre les différents éléments (coins de carreau) de plus de 1 mm ainsi que les largeurs de joint de plus de 8 mm.



Pour les supports en bois ou en matériaux dérivés du bois, il convient de veiller à ce que le support soit plat, exempt de vibrations, sec, exempt de moisissures et d'insectes et qu'il soit suffisamment ventilé. La teneur en humidité ne doit pas dépasser 10 %. Appliquez le cas échéant un enduit de lissage en guise de préparation pour un support parfait.

Pour les supports adjacents au sol, veillez à ce que l'étanchéité fournie par le client soit suffisante.

3. MATÉRIEL DE POSE ET OUTILS

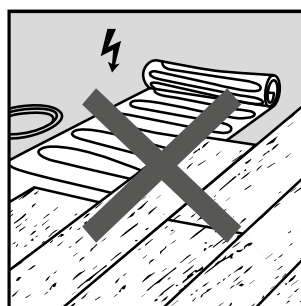
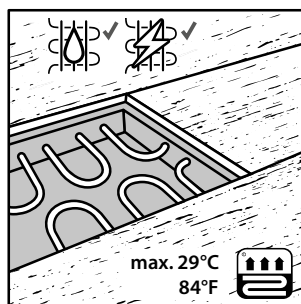
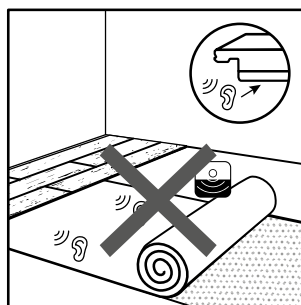
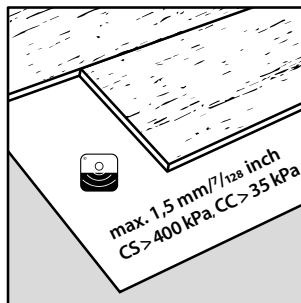


- Sous-couche d'isolation acoustique d'une hauteur de construction max. 1,5 mm et valeur CS min. 400 kPa, valeur CC 35 kPa
- Profilés de sol/de transition aux passages de pièces (si nécessaire), rails de finition
- Mètre pliant/mètre ruban
- Crayon à papier
- Cornière
- Équerre
- Cutter
- Scie
- Cales (10 mm)
- Niveau
- Règle
- Facultatif : perceuse et foret, scie à onglet, scie à métaux, scie égoïne

4. SOUS-COUCHE DE POSE / ISOLATION ACOUSTIQUE

Une sous-couche agit sur des caractéristiques essentielles du revêtement de sol, en particulier sur la transmission du son et la conductivité thermique, mais également sur la durée de vie du revêtement de sol. La sous-couche de pose ne doit pas dépasser une épaisseur de 1,5 mm maximum. Nous recommandons de respecter les exigences accrues de l'Association pour les revêtements de sol multicouches et modulaires MMFA avec une résistance à la compression (valeur CS) d'au moins 400 kPa (= 40 t/m²). Par ailleurs, la sous-couche de pose doit présenter une valeur CC de 35 kPa. Nous vous conseillons d'utiliser la sous-couche NeoLay.

ATTENTION ! Pour les produits qui disposent déjà d'une sous-couche d'isolation intégrée, ne pas utiliser de sous-couches de pose supplémentaire.



5. POSE SUR UN CHAUFFAGE AU SOL

Le revêtement de sol peut être posé sans problème sur des systèmes de chauffage au sol (eau chaude et électricité) si ceux-ci sont intégrés à la chape et si la température de surface ne dépasse pas 29 °C. Il est interdit de combiner le revêtement de sol avec des films chauffants posés/ installés de manière lâche sur la chape.

En cas de pose sur un système de chauffage au sol, la résistance thermique totale du revêtement du sol et de l'isolation acoustique ne doit pas dépasser la valeur R de 0,15 m²K/W.

La sous-couche d'isolation acoustique à utiliser doit en principe être adaptée à une utilisation sur un sous-plancher chauffé.

En principe, avant la pose, le chauffagiste doit effectuer et documenter un chauffage de fonctionnement et d'occupation conforme aux prescriptions

(pour plus d'informations spécialisées, consultez : « Coordination d'interfaces pour structures de sols chauffées » sur www.flaechenheizung.de).

Pour les refroidissements par le sol, la valeur R (résistance thermique) doit être inférieure à 0,10 m²K/W et la formation d'eau de condensation doit être évitée grâce à un système approprié de régulation/d'arrêt automatique.

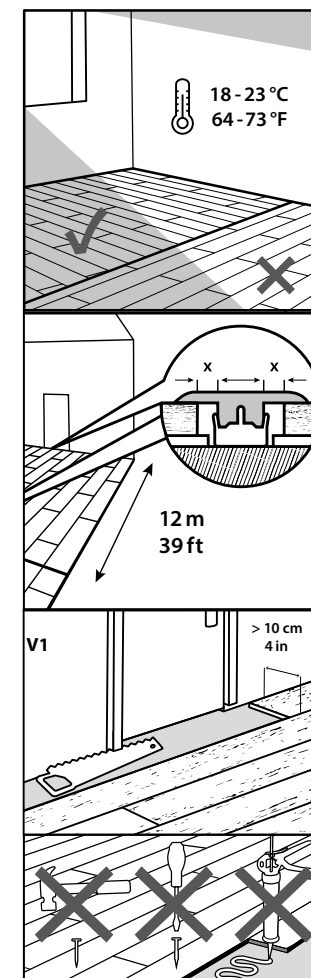
6. POSE

Le revêtement de sol est conçu pour être utilisé conformément aux conditions d'une pièce d'habitation. En général, le revêtement de sol est posé dans le sens de la longueur par rapport à la principale source de lumière.

Pour les transitions vers d'autres pièces et vers tous les éléments de construction fixes, il faut utiliser des joints de déformation de 10 mm. En cas de dimensions de pose de plus de 12 mètres, il faut prévoir des joints de dilatation supplémentaires. Des joints de dilatation supplémentaires de 10 mm doivent être prévus sur :

- tous les composants montants
- les délimitations sur le chantier
- autour des objets fixes comme par ex., les blocs de cuisine, cheminées, fours et seuils de porte
- entre les différents espaces
- à la transition entre deux revêtements de sol différents
- dans les pièces avec des plans complexes.

ATTENTION ! Les sols flottants ne doivent jamais être fixés au support !



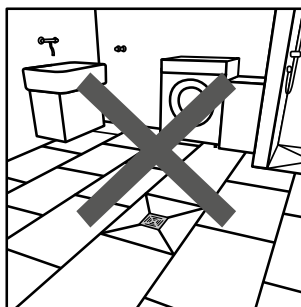
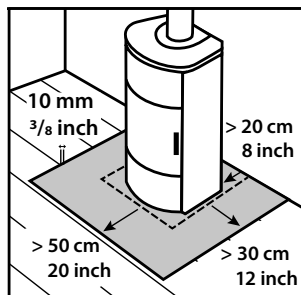
Vous devez protéger le sol autour des foyers de cheminée contre les particules incandescentes qui tombent. Veillez à respecter une distance de 50 cm vers l'avant et de 30 cm sur le côté de la chambre de combustion. Vous devez découpler cette surface du reste de la surface au sol à l'aide d'un joint de dilatation (10 mm) (voir Conseils pour la structure du sol sous les foyers de cheminée).

Pose dans des pièces humides :

Le design de ce sol est étanche et peut donc être utilisé dans une pièce humide. Cependant, des fuites peuvent apparaître dans la zone des joints. C'est pourquoi dans ce cas, vous devez veiller à ce que la sous-couche convienne à des pièces humides et espaces sanitaires et à ce qu'elle soit isolée contre la pénétration d'humidité.

Les joints de dilatation sont remplis à l'aide d'un cordon rond d'étanchéité en PE inséré et d'un joint en silicone appliqué par-dessus afin de maintenir la liberté de mouvement du sol.

Le sol design est destiné à un usage à des températures ambiantes normales. Il ne convient pas pour une zone extérieure, des abris de jardin, ni pour une pose dans des cabines de douche, pièces humides avec évacuations au sol ou dans des saunas.



7. EXPLICATION DE LA POSE ÉTAPE PAR ÉTAPE

ASTUCE ! Commencez la pose du côté de la pièce où se trouve la porte afin que la pose de la dernière rangée se termine contre un mur libre.

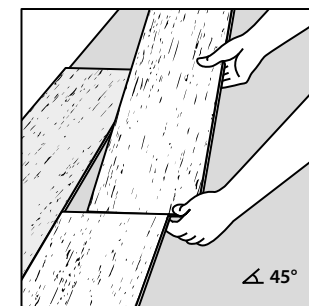
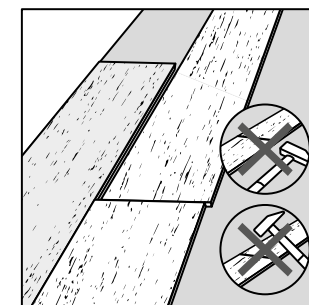
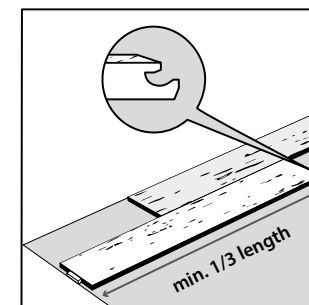
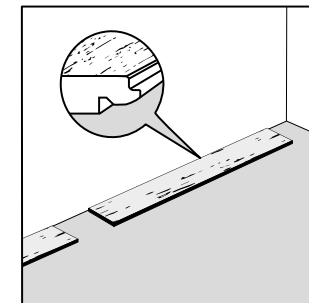
Avant de commencer la pose, nettoyez la pièce et mesurez la largeur de celle-ci. La largeur minimum des éléments de la première et de la dernière rangée doit mesurer au moins 10 cm. Si une découpe s'avère nécessaire, raccourcissez les éléments de la première rangée du côté de la languette et les éléments de la dernière rangée du côté de la rainure. Pas besoin de marteau pour la pose. Ne frappez jamais les éléments ensemble avec un marteau, car cela pourrait endommager de manière irréversible les raccords !

Posez d'abord la sous-couche d'isolation avant de poser le premier élément. Veillez à ce que les différents lés viennent s'aligner les uns contre les autres, mais sans se chevaucher.

Pose de la première rangée :

Lors de la pose du premier élément, le côté languette doit faire face au mur. Veillez à bien observer le joint de dilatation de 10 mm. La pose se fait toujours de gauche à droite. Orientez le premier élément en conséquence.

Introduisez ensuite la languette à la tête du deuxième élément dans la rainure du premier élément, et ce à env. 30°. Veillez à introduire la languette sur toute la longueur dans la rainure du premier élément. Verrouillez les deux éléments en abaissant le deuxième élément.



Marquez la longueur nécessaire de la dernière lame d'une rangée. Pour ce faire, utilisez une cornière ou une équerre si le mur n'est pas parfaitement en angle droit. Ensuite, gravez l'élément avec le cutter, deux à trois fois sur la face décorative le long du marquage. Puis brisez l'élément sur un bord droit (p. ex., un bord de table) et séparez les deux parties au niveau du point de rupture prévu (face décorative vers le haut) en les tirant vers le bas.

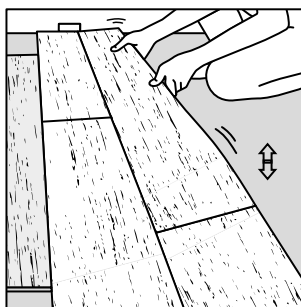
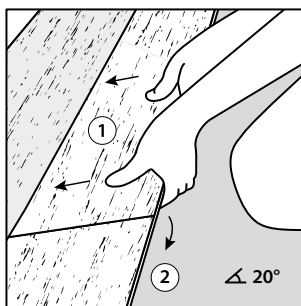
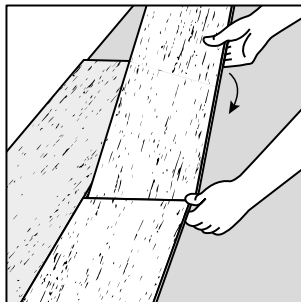
Introduisez l'élément ainsi découpé dans la rangée.

Pose de la deuxième rangée et des rangées suivantes :

Vous devez toujours poser une rangée suivante avec un décalage par rapport à la rangée précédente. Celui-ci doit être d'au moins 1/3 de la longueur d'un élément, env. 40 cm pour des lames et env. 20 cm pour des carreaux. Insérez à nouveau le premier élément de la nouvelle rangée à un angle d'inclinaison d'env. 30° dans la longueur longitudinale de la rangée avant déjà en place, et abaissez-le. Ensuite, relevez l'élément de sol en place par son coin libre (côté droit de la tête de l'élément) avec la main gauche afin de le « torsader » (tordre) légèrement sur le sens de la longueur.

Ne fixez pas le prochain élément aligné au bord longitudinal comme pour la première rangée, mais avec une distance d'environ 1/4 de la longueur de la tête vis-à-vis de l'élément de sol déjà en place. Votre main gauche reste sous l'élément légèrement relevé.

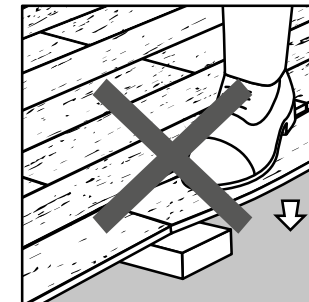
Faites ensuite glisser l'élément de plancher nouvellement fixé en position légèrement inclinée vis-à-vis de la rangée précédente posée jusqu'à ce que vous puissiez le déposer sur le flanc inférieur de la rainure de la première rangée, et ce tout en guidant et en faisant glisser l'articulation de la tête avec le pouce. Maintenant, faites à nouveau légèrement basculer les deux éléments de la deuxième rangée et introduisez la lame fixée en dernier dans la rainure de la première rangée. Essayez pendant ce mouvement de garder les bras « proches du corps ». Sinon l'élément risque de légèrement s'incliner. Ensuite il ne vous reste plus qu'à abaisser et verrouiller l'élément.



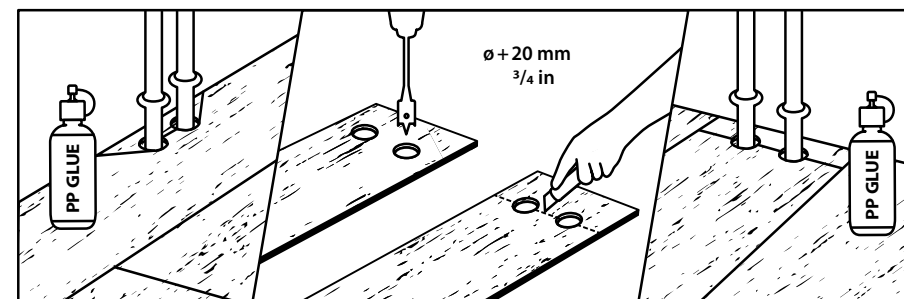
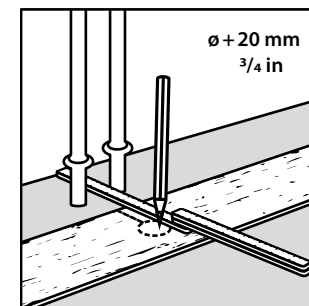
Vous pouvez éventuellement abaisser le bord longitudinal en faisant légèrement bouger l'ensemble de la rangée du haut vers le bas (mouvement de bascule). Coupez le dernier élément de la rangée comme décrit précédemment et insérez-le dans les rangées.

Vous pouvez poser toutes les rangées suivantes de cette manière.

À l'aide de cales, vous pouvez observer facilement les joints de dilatation de 10 mm. Évitez que les éléments ne forment des creux, car ils risquent de se détériorer ainsi.

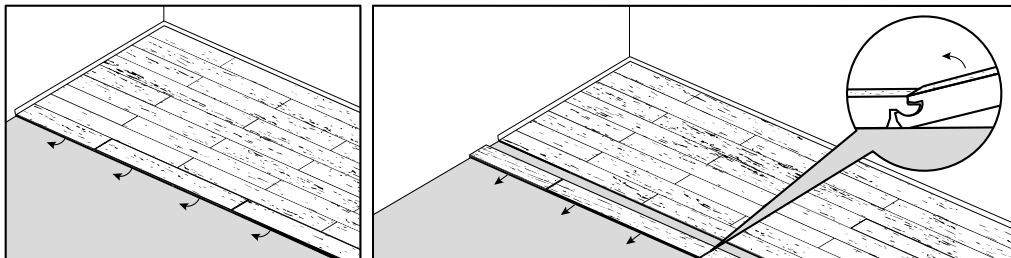


ATTENTION ! Il faut laisser un joint de dilatation de 10 mm avec les tuyaux et tous les autres objets qui montent dans la construction. Si vous montez des lames autour d'un tuyau, faites des trous d'env. 20 mm plus grands que le diamètre du tuyau. Coupez ensuite en passant par le centre des trous et utilisez une colle adaptée au PP pour assembler les pièces.



Démontage des éléments :

Avant de procéder au démontage du sol, commencez par soulever toute la rangée du raccord articulé sur le bord longitudinal. Détachez ensuite les différents éléments les uns des autres en inclinant les assemblages de tête à env. 30°. Ne levez pas l'assemblage de tête ! Cela causerait des dommages irréparables. Seul un démontage correct et sans dommage permet de garantir qu'il sera possible de poser le sol plusieurs fois.

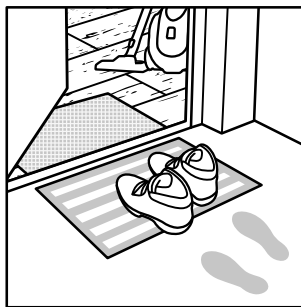
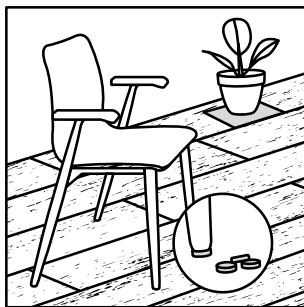
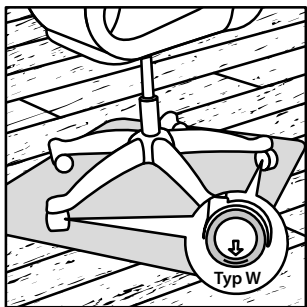


8. INDICATIONS GÉNÉRALES

Maintien de la valeur :

L'utilisation de patins en feutre sous les pattes de chaises, de tables et d'autres meubles, des zones anti-saletés et des zones d'entrée propres (avec l'emploi de tapis par ex.), ainsi que des supports de chaises de bureau, vous permettront de prévenir l'apparition de rayures et de prolonger la durée de vie de votre sol. Utilisez toujours des roulettes de chaise de type W. Des interactions avec d'autres matériaux (par ex., décoloration sous les tapis ou les moquettes) ne sont pas exclues et ne peuvent pas faire l'objet d'une réclamation. Par conséquent, vérifiez si possible au préalable la compatibilité des supports.

Ne posez pas de pots de plantes humides ou autres directement sur le sol, mais utilisez toujours des supports appropriés.



Nettoyage :

Le revêtement de sol est fourni prêt à la pose et à surface imperméabilisée. Le sol ne doit donc jamais être poncé ou traité avec un vernis ou des solvants.

N'utilisez aucun produit de nettoyage contenant des substances abrasives ou filmogènes. Nous vous conseillons de nettoyer le sol uniquement avec de l'eau propre en y ajoutant un peu de savon neutre. Vous pouvez éliminer les taches tenaces à l'aide d'un nettoyant PU non dilué et d'un chiffon ou d'une éponge non abrasive. Veuillez tenir compte des instructions dans la partie recommandation d'entretien et de nettoyage à l'adresse suivante : www.classen.com/fr/service/downloadbereich/



Élimination :

Particuliers : avec les déchets ménagers/encombrants normaux

Commerciaux : Code déchets n° : AVV 17 02 03

9. GARANTIE

Afin de protéger vos conditions de garantie, vous devez absolument conserver un exemplaire de cette notice de pose ainsi que la facture de votre plancher. Vous pouvez également documenter l'étiquette sur la face avant ou le code de production imprimé à l'arrière. Cela vous permettra, si nécessaire, de retrouver ultérieurement les données de production.

Vous trouverez les conditions de garantie sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.classen.com/fr/service/downloadbereich/

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces consignes d'utilisation ont été rédigées en toute bonne foi et avec un soin tout particulier. Les informations reposent sur des expériences pratiques ainsi que sur nos propres essais et correspondent à l'état actuel de nos connaissances au moment de la publication. Elles ont un caractère informatif et n'impliquent aucune garantie quant aux propriétés du produit ou à son adéquation à un usage particulier. Aucune garantie ne peut être donnée concernant les éventuelles fautes d'impression, les erreurs de normes et autres erreurs possibles. De plus, le développement continu des produits que nous fabriquons ainsi que les modifications apportées aux normes et aux documents de droit public peuvent entraîner à tout moment des modifications techniques. Toutefois, en raison des multiples utilisations possibles (dont la présentation complète est impossible) et des conditions de stockage, de transformation et de chantier indépendantes de notre volonté, nous ne pouvons pas garantir le résultat de traitement dans un cas particulier.

La publication du présent manuel rend caduque toutes les publications antérieures. Avant d'utiliser le produit, veuillez vérifier les éventuelles mises à jour sur notre site Internet à l'adresse suivante

www.classen.com

Si vous avez des questions concernant le produit ou la pose, veuillez contacter notre service technique sur la ligne directe : **0800 1133313**

Si vous avez des questions concernant l'adéquation des colles de fabricants tiers, veuillez contacter le service clientèle du fabricant de la colle concernée



CLASSEN Holz Kontor GmbH
Werner-von-Siemens- Str. 18-20
DE 56759 Kaisersesch
www.classen.com
info@classen.de

**Droits de propriété
intellectuelle :**

